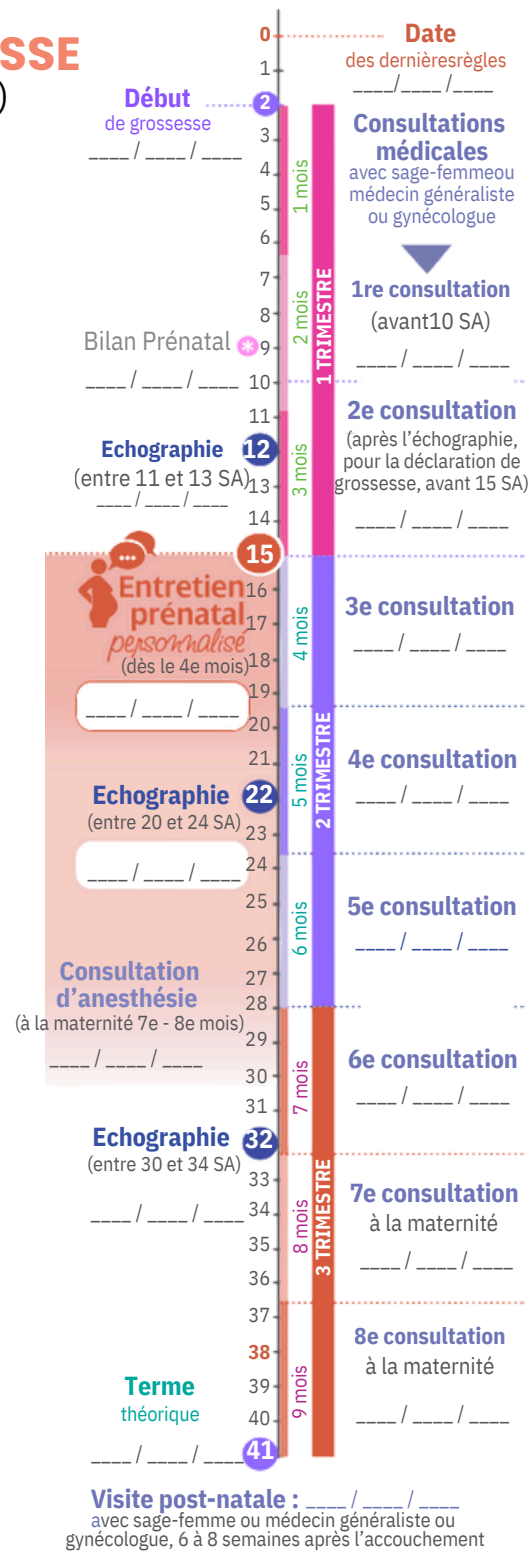


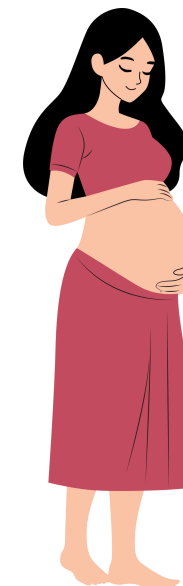
MON SUIVI DE GROSSESSE

Semaines d'aménorrhée (SA)



Entretien prénatal personnalisé

Un rendez-vous indispensable pour accompagner votre grossesse et l'accueil de votre enfant dans le respect de vos choix.



POURQUOI UN ENTRETIEN ?

C'est un moment **d'écoute, d'échange** et **d'information** autour de votre grossesse, de votre accouchement et de l'arrivée de votre enfant. Ce n'est pas un examen médical.

DÉSORMAIS OBLIGATOIRE, CET ENTRETIEN PERMET :

- De trouver des **réponses à vos questions**
- D'avoir un **suivi de grossesse adapté** à vos besoins (qui peuvent évoluer dans le temps)
- D'être **accompagnée dans vos choix** et décisions concernant votre santé, la grossesse, l'accouchement et l'accueil de votre enfant
- D'être **orientée vers des professionnels** susceptibles de vous apporter une aide supplémentaire pour votre suivi et / ou celui de votre enfant
- Si vous le souhaitez, de **planifier des séances de préparation à la naissance et à la parentalité**

A QUEL MOMENT ?

Idéalement : après votre déclaration de grossesse, le plus tôt possible.

Si votre grossesse est plus avancée et que vous n'en avez pas bénéficié, il est à programmer dès que possible, quel que soit votre terme

AVEC QUEL PROFESSIONNEL ET OU ?

- Avec un professionnel formé à sa pratique : une sage-femme, un médecin généraliste ou un(e) gynécologue. Il peut être pratiqué en cabinet libéral, en maternité ou en PMI (Protection Maternelle et Infantile, service du département).

Vous le réalisez donc avec le professionnel de votre choix.

COMMENT L'ENTRETIEN SE DÉROULE-T-IL ?

Vous avez le choix de venir seule ou en couple.

- Sa durée est de 45 minutes à 1h.
- Son contenu est confidentiel.

En fin d'entretien, le professionnel rédigera avec vous un court compte-rendu de celui-ci en reprenant vos souhaits.

Vous seule choisissez les informations qui seront transmises aux professionnels de santé impliqués dans votre suivi.

POUR QUI ? COMMENT ?

- Obligatoire, il concerne **toutes les femmes enceintes** pour chacune des grossesses (même si vous avez déjà des enfants).
- Aucune prescription médicale n'est nécessaire.
- Vous prenez rendez-vous par vous-même.
- Aucune avance de frais : il est pris en charge à 100 % par la sécurité sociale.



DANS CET ENTRETIEN, JE PEUX ABORDER...

- Mes droits, les informations fiables (où les trouver)
- Mes craintes (je ne me sens pas prête à être mère / je n'ai pas le moral / je me sens isolée ou pas en sécurité...)
- Mon projet de naissance (mes souhaits, mes attentes)
- Mon addiction (je fume et je culpabilise pour le bébé)
- Mes questions sur l'allaitement (idées reçues, place du papa...)

Je prends rendez-vous directement auprès du professionnel de mon choix pour programmer mon Entretien Prénatal Personnalisé